



COMMISSARIAT GENERAL

**Commissariat des Douanes et
Droits Indirects**

DIRECTION DU RENSEIGNEMENT ET DE LA LUTTE
CONTRE LA FRAUDE

N° 007/2019/OTR/CG/CDDI/DRLCF

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
PAR AUTORITE DE JUSTICE

Le Commissaire Général informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N°2248/2019 du 14/08/2019, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de **dix-sept (17) conteneurs de diverses marchandises.**

La vente aura lieu le jeudi 19 septembre 2019 à partir de 09h 30 minutes et jours suivants au Port Autonome de Lomé.

Conditions de participation à la vente

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat.
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5 000) FCFA non remboursable, contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicateurs, à la Division des Opérations Douanières de Lomé Port.
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication.
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté avant 17 heures 30 minutes le jour de leur achat, le montant des effets qui leur sont adjugés, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, adressez-vous à l'Etude de Me Modeste A. ABORY, Commissaire-Preneur, sise au 2357, Rue AKLASSOU à Bè Gakpoto. Tél : 22 20 65 17/ 90 70 08 09, Lomé-TOGO.

Fait à Lomé, le 21 AOUT 2019

Le Commissaire Général p. i


Philippe Kokou B. TCHODIE